

**Revue de presse  
élaborée à partir de revues spécialisées**

**AVRIL 2007**

## FINANCES

### **Gestion de la trésorerie des collectivités locales : adapter sa stratégie à la nouvelle donne financière**

Des possibilités démultipliées et une conjoncture financière récente favorable aux placements des collectivités locales.

La Lettre du Financier Territorial - 01/04/2007

### **Les finances des collectivités locales en 2006**

Etat des lieux - Rapport de l'Observatoire des finances locales

Le Moniteur - 06/04/2007

## FISCALITE LOCALE

### **Offices de tourisme : un assujettissement à l'IS**

Réponse à la question n° 25092, JO Sénat du 8 mars 2007, p. 536. .

Les Cahiers Juridiques des Collectivités Territoriales et des Associations - 01/04/2007

### **Le ticket modérateur difficile à évaluer**

Le pourcentage de bases relevant d'entreprises plafonnées sera notifié à chaque collectivité et groupement par les services fiscaux, en même temps que les états de bases prévisionnelles

La Gazette des Communes - 02/04/2007

## FCTVA / TVA

### **Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)**

Circulaire du 16 mars 2007

Le Moniteur - 04/04/2007

## COMPTABILITE

### **Pièces justificatives pour le paiement des dépenses publiques locales\***

Décret n° 2007-450 du 25 mars 2007

Le Moniteur - 06/04/2007

### **Pièces justificatives des dépenses du secteur public local**

Le décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 modifiant le Code général des collectivités territoriales, paru au Journal officiel du 28 mars 2007, a établi la liste des pièces justificatives que l'ordonnateur doit transmettre au comptable pour permettre le paiement des dépenses publiques locales. Ce décret et la liste des pièces justificatives ont fait l'objet d'un cahier spécial n° 2, dans notre dernier numéro, n° 5393 du 6 avril 2007. La direction générale de la comptabilité publique vient, à la suite de la parution du décret, de diffuser l'instruction suivante, rappelant les principes fondamentaux et les modalités pratiques d'application de la liste des pièces justificatives.

Le Moniteur - 13/04/2007

# CONSOLIDATION

## INFORMATIQUE / TIC

### **TIC et e-Administration au service des territoires**

La course aux débits les plus fous aura permis dans sort effet d'entraînement de mettre à niveau la plupart des accès des utilisateurs de l'Internet. Désormais, collectivités, ERP, logements,... bénéficient du haut et de très haut débit pour toujours davantage de contenus, de services, de valeur ajoutée. Les administrations locales et territoriales comme les services de l'Etat ont été pour la plupart pionniers dans ce domaine puisque notre pays est en pointe de l'administration électronique, un « coup de fouet » pour les territoires et leur revitalisation.

Revue des Collectivités Locales - 01/04/2007

### **L'attribution des noms de domaines aux collectivités**

Le décret du 6 février 2007 renforce en particulier la protection des noms des collectivités territoriales.

La Gazette des Communes - 23/04/2007

### **Dématérialisation : Le mouvement atteint sa vitesse de croisière**

Les actions de dématérialisation engagées entre les collectivités et l'Etat portent essentiellement sur les principaux flux de documents, soit 88 millions de titres de recettes, 77 millions de mandats de dépenses, 56 millions de bulletins de paye, 8 millions d'actes transmis au contrôle de légalité et 50000 documents budgétaires

La Gazette des Communes - 30/04/2007

## RESSOURCES HUMAINES

### **Comment bien recruter ?**

La territoriale serait-elle devenue moins attractive ? Si de nombreuses communes connaissent des difficultés à recruter une secrétaire de mairie, la loi vient de modifier sensiblement la donne.  
Journal des Maires - 01/04/2007

### **Les Yvelines à la pointe de la dématérialisation**

Une plateforme d'archivage permettra de recevoir, de conserver et de restituer l'ensemble des documents électroniques qui n'ont plus d'originaux papiers  
La Lettre du Cadre Territorial - 01/04/2007

### **Agents non titulaires de l'État**

Le présent décret modifie substantiellement celui du 17 janvier 1986 relatif aux agents non titulaires de l'État. Il contient surtout un certain nombre de dispositions intéressant les agents bénéficiaires de CDI. Des règles portant sur la rémunération, l'évaluation, la mise à disposition et la mobilité sont prévues. Derrière le statut des agents non titulaires se cachent donc les prémices d'une carrière pour les CDI.  
La Semaine Juridique - 16/04/2007

### **270 collectivités landaises dématérialisent leur paie**

Depuis septembre 2006, la dématérialisation des états de paie mensuels est opérationnelle dans le département des Landes.  
La Gazette des Communes - 19/04/2007

## GESTION INTERNE

## INTERCOMMUNALITE

### **Intercommunalité et politique de la ville: un cadre juridique à parfaire**

Si, dans le discours politique, le rôle des établissements publics de coopération intercommunale dans la politique de la ville est souvent valorisé, le cadre Juridique de leur intervention en ce domaine apparaît souvent flou. La multitude des compétences que requièrent cette politique publique multiforme, le principe de spécialité qui demeure et la réticence des maires à se désengager d'une compétence essentielle expliquent cette situation. Si le risque juridique lié à cette situation apparaît limité, elle n'en constitue pas moins une gêne pour l'efficacité de l'action publique.

AJDA - 23/04/2007

## METP / PPP

### **Le partenariat public-privé**

Etudes administratifs, juridiques, financières, fiscales et économiques  
La Revue du Trésor - 01/04/2007

### **Une alliance public-privé pour le pôle santé de Lunel**

Afin de maintenir une offre de soins de qualité dans cette petite ville, l'hôpital local s'est installé avec une clinique dans des locaux neufs.

La Gazette - Santé Social - 01/04/2007

### **Vers une nouvelle approche du partenariat public-privé : METP, PFI**

Un METP (Marché d'entreprise de travaux publics), comme un crédit-bail, fournit conjointement un équipement et son préfinancement, comme le PFI (Private Finance Initiative). Entre les deux formules (METP et PFI), au moins une différence importante mérite toutefois d'être signalée immédiatement : le fournisseur unique est une société financière spécialisée dans le cas du crédit-bail et une entreprise de bâtiment et de travaux publics dans le cas d'un METP. Il fait figure de prémices du renouveau.

La Lettre du Financier Territorial - 30/04/2007

## SEM / HLM

## ASSOCIATIONS

### **Le mécénat : une autre source de financement**

Le mécénat est un contrat signé entre une entreprise, quelle que soit sa taille, et un organisme d'intérêt général. Avant de faire appel au mécénat des entreprises, les associations doivent bien comprendre son mécanisme de façon à nouer avec l'entreprise donatrice une relation durable et pérenne.

Juris Associations - 01/04/2007

## DELEGATIONS

### **Établissements sociaux et médico-sociaux la porte entre-ouverte**

Un décret (décret du 19/02/2007) vient d'élargir les conditions de diplôme requises pour diriger les différentes catégories d'établissements sociaux ou services médico-sociaux.  
La Lettre du Financier Territorial - 01/04/2007

### **Petites collectivités : garantir la continuité et la qualité du service grâce à la télégestion**

Les petites collectivités sont soumises aux mêmes exigences de continuité du service de l'eau et de l'assainissement que les grandes. Comme elles, elles doivent respecter les normes sanitaires en distribuant une eau de qualité irréprochable et traiter leurs eaux usées. Mais parce qu'elles disposent généralement de moyens moindres, la difficulté d'y faire face est bien souvent plus importante. En déchargeant les exploitants de tâches fastidieuses et répétitives, en sécurisant les installations, en optimisant le fonctionnement des ouvrages, la télégestion est un outil précieux pour améliorer la qualité du service tout en maîtrisant les coûts d'exploitation.

L'Eau, l'Industrie, Les Nuisances - 01/04/2007

### **Retour sur l'arrêt « Corsica Ferries » : d'utiles précisions sur la procédure de délégation de service public**

Dans sa décision du 15 décembre 2006, le Conseil d'État s'intéresse à la phase « offre » de la procédure de délégation de service public, apportant d'importants éclaircissements sur son découpage, sur le contenu du « cahier des charges » et sur la réponse des candidats.

Collectivités Territoriales (Lamy) - 01/04/2007

### **Droit de regard sur l'activité privée de service public**

Dans un arrêt de Section, le Conseil d'Etat vient de permettre aux collectivités territoriales d'accorder des aides à des organismes privés au titre de la gestion d'un service public, et ce en dehors de toute délégation  
La Gazette des Communes - 23/04/2007

### **Gestion comptable, audit, analyses et contrôles financiers**

L'interprétation ou IFRIC 12 est relative aux contrats de concessions de services. Elle précise la comptabilisation par le concessionnaire, opérateur privé, de ses obligations et droits acquis du fait d'un contrat de concessions de services auprès du concédant, organisme public, qui conserve le contrôle des actifs, objet du contrat.

La Lettre du Financier Territorial - 30/04/2007

### **Ports, Aéroports, que faut-il en faire ?**

Le transfert des ports et des aéroports aux collectivités est effectif depuis le 1er mars

Le Courrier des Maires et des Elus Locaux - 30/04/2007

## DIVERS

### **L'ingénierie financière des PRU**

L'ingénierie financière est une composante de taille dans la mise en œuvre de la politique de la ville. Simplifiée dans une certaine mesure grâce à la création de l'ANRU, guichet unique des crédits de l'Etat, elle est d'autre part objet de nouvelles complexités, notamment par le cadre nécessairement formel que crée l'ANRU en terme de montage des projets puis de processus d'obtention des subventions  
La Lettre du Financier Territorial - 01/04/2007

### **Rapport de la MECSS sur l'action sociale : entretien avec Mme Martine Carrillon- Couvreur**

Les départements ont consacré 23.1 milliards d'euros à l'action sociale, soit les 2/3 de leurs dépenses de fonctionnement  
Collectivités Territoriales (Lamy) - 01/04/2007

### **Eléments de définition d'un standard commun aux groupements d'intérêt public**

Les groupements d'intérêt public sont encadrés par des textes fondateurs mais leur statut est souple. Il est toutefois possible de dégager un certain nombre de caractères communs à ces groupements qui forment un standard. Ce standard permet l'expression d'une diversité démontrant l'inutilité de l'adoption d'un statut général qui risquerait de faire perdre à cette structure son principal avantage : la souplesse.  
AJDA - 23/04/2007

### **L'action sociale des collectivités territoriales**

Adapter les prestations d'action sociale aux nouvelles demandes et améliorer l'effectivité des droits  
La Gazette des Communes - 23/04/2007

### **Le service public autoroutier demeure un service public administratif**

Les usagers de l'autoroute, même abonnés, sont dans une situation unilatérale et réglementaire à l'égard du concessionnaire. Par conséquent, les litiges pouvant naître entre ces usagers et le concessionnaire quant au principe et au montant du péage, y compris quant à la délivrance de factures afférentes à ce péage, relèvent de la compétence de la Juridiction administrative.  
AJDA - 23/04/2007

### **Le statut des offices publics de l'habitat**

La composition des OPH, qui fusionnent Opac et OPHLM, permet de mieux refléter le rôle des collectivités et de leurs groupements en matière d'habitat.  
La Gazette des Communes - 23/04/2007

### **Les établissements publics locaux d'enseignement relèvent des collectivités territoriales**

Un établissement public local d'enseignement (EPL) est un établissement public relevant d'une collectivité territoriale. Par suite, une requête formée devant le tribunal administratif tendant au paiement d'une somme d'argent, à la décharge ou à la réduction de sommes dont le paiement est réclamé au requérant est, lorsque le défendeur est un EPL, dispensée de ministère d'avocat.  
AJDA - 30/04/2007

## MARCHES PUBLICS

### **La concession d'aménagement**

Arrêt de la Cour de justice e des communautés européennes dans l'affaire C-220/05 Auroux et a. c/ Commune de Roanne s (18 janvier 2007)  
Le Courrier des Maires - 01/04/2007

### **Répression des ententes anticoncurrentielles dans les marchés publics : quelle balance des intérêts ?**

La décision du Conseil de la concurrence n° 07-D-02 du 23 janvier 2007, relative à une entente dans le cadre de marchés publics dans le secteur de l'élimination des déchets en Seine- Maritime, est malheureusement moins originale par son objet, en l'occurrence une entente nouée autour de marchés publics, que par la réduction des sanctions pécuniaires dont ont bénéficié les entreprises impliquées.  
Collectivités Territoriales (Lamy) - 01/04/2007

### **Une commune est responsable du contrat passé par une association transparente**

Le contrat passé par une association transparente peut revêtir le caractère d'un contrat administratif et la commune doit assumer la responsabilité résultant de l'inexécution du contrat.  
AJDA - 02/04/2007

### **La publicité des marchés d'assistance et de conseil juridique peut n'être pas exhaustive**

Marché d'assistance et de conseil juridique : l'omission de la nécessité de présenter les offres sous forme de tarif horaire dans la publicité et dans le règlement de consultation ne méconnaît pas les obligations de publicité et de mise en concurrence, dès lors que l'Administration a informé les candidats ayant retiré un dossier par voie de courriel. Rendue dans le domaine de l'article 30, cette solution contribue à l'assouplissement des marchés de services à procédure allégée.  
La Semaine Juridique - 10/04/2007

### **Comment pondérer les critères d'attribution ?**

Droit européen oblige, le Code des marchés publics impose désormais aux acheteurs publics de pondérer leurs critères d'attribution.  
Le Moniteur - 13/04/2007

### **Le juge renforce l'obligation d'uniformité des avis de publicité**

Dans une ordonnance du 4 avril 2007, le tribunal administratif de Paris décide que l'obligation d'uniformité des avis d'appel public à la concurrence publiés au JOUE et au BOAMP s'étend à ceux publiés dans la presse spécialisée.  
Le Moniteur - 20/04/2007

### **Rhône expérimente le dialogue compétitif**

Dans le cadre du projet de musée des Confluences, le département du Rhône a choisi la procédure du dialogue compétitif pour un lot de 52 millions d'euros.  
Le Moniteur - 20/04/2007

### **Quand l'urgence commande**

En cas d'urgence impérieuse, le Code des marchés publics prévoit le recours à la procédure négociée, sans publicité préalable et sans mise en concurrence. Il est ainsi dérogé à certaines règles de procédure et de forme fondamentales, ce qui n'est pas sans soulever des interrogations, notamment pour les marchés des collectivités locales.  
Le Monde Informatique - 20/04/2007

### **Quand une convention d'organisation d'un festival est un marché public**

Le préfet de Seine-et-Marne est-il fondé à soutenir que les «conventions d'objectifs» dans le cadre du programme d'actions culturelles que souhaite développer le département de Seine-et-Marne avec des théâtres, pour l'organisation et la direction artistique d'un festival départemental constituent des marchés publics conclus en violation des règles applicables à ce type de contrat et non pas des subventions culturelles ? Le tribunal administratif de Melun appelé à trancher entre ces deux thèses a conclu que ces conventions constituaient des marchés publics soumis aux règles du code des marchés publics.

AJDA - 23/04/2007

### **Modalités de passation des accords-cadres par les collectivités territoriales**

Un accord-cadre est un contrat ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés à passer au cours d'une période donnée. Il peut être passé avec un ou plusieurs opérateurs économiques, qui seront ensuite remis en concurrence pour chaque marché passé sur le fondement de l'accord. Cette circulaire précise tout d'abord les conditions d'attribution des marchés subséquents, puis les modalités de conclusion des accords-cadres et des marchés subséquents.

Le Moniteur - 27/04/2007

### **Projet de CCAG : Marchés industriels**

Cahier des clauses administratives générales relatif aux marchés publics industriels

Le Moniteur - 27/04/2007

### **Les dispositions concernant les PME**

Le nouveau Code des marchés publics (CMP), en lien avec les directives européennes, édicte des régies importantes pour l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises.

Le Courrier des Maires et des Elus Locaux - 30/04/2007

# EVALUATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

## INFORMATION FINANCIERE, COMMUNICATION

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

### **Fonds structurels 2007-2013 : Comment en tirer le meilleur parti ?**

Pour le Fonds européen de développement régional, Bruxelles mise sur un nombre réduit de thématiques. Issues de la stratégie de Lisbonne, celles-ci valorisent la recherche, les nouvelles technologies, l'accès à l'emploi pour les personnes défavorisées et les énergies renouvelables  
La Gazette des Communes - 02/04/2007

### **Pôles d'excellence rurale : un foisonnement d'initiatives**

Ces pôles vont bénéficier de 235 millions d'euros de financement de l'État. Il s'agit de projets de développement allant du tourisme aux services à la personne en passant par les nouvelles technologies.  
Maires de France - 30/04/2007

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## ENVIRONNEMENT

### **Comment comptabiliser les DEEE ménagers ?**

Dans son avis n° 2007-A du 10 janvier 2007, le Comité d'urgence vient de préciser les modalités de comptabilisation de la contribution financière relative aux coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE. L'avis souligne que les principes énoncés s'appliquent aux comptes individuels ou consolidés, que ces derniers soient établis en norme françaises ou IFRS

Environnement Technique - 01/04/2007

### **La loi sur l'eau et les milieux aquatiques**

Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006

Le Moniteur - 13/04/2007

### **La politique nationale de gestion des sites et sols pollués**

La politique et la gestion des sites pollués en France : historique, bilan et nouvelles démarches de gestion proposées

Le Moniteur - 27/04/2007

### **Sites pollués et renouvellement urbain**

Une longue période d'implantations industrielles où les rejets dans les sols étaient peu pris en compte a laissé un lourd héritage. De quels outils les collectivités disposent-elles pour y faire face ?

Maires de France - 30/04/2007

## DECENTRALISATION, DECONCENTRATION

### **Les nouvelles missions de l'élu local dans le contexte de la décentralisation**

Rapport de l'Observatoire de la décentralisation

Le Moniteur - 02/04/2007

### **Transfert de compétences**

Décret n° 2007-572 et arrêté du 18 avril 2007, JO du 20 avril, page 7044

La Gazette des Communes - 30/04/2007

# CONTROLE INTERNE

# CONTROLE PRIVE

# CONTROLE PUBLIC

## MONDE, EUROPE

## PATRIMOINE

### **Cession des biens immobiliers : acte passé en la forme administrative**

Les collectivités territoriales peuvent, pour l'acquisition ou la cession de leurs biens, avoir recours, ou non, aux services d'un notaire. Lorsque ces cessions ne présentent pas de difficultés particulières, et dans un souci d'économie des deniers publics, rien ne s'oppose à ce que la collectivité rédige elle-même l'acte de vente qui sera alors dit « passé en la forme administrative ». Le modèle proposé ci-dessous devra être complété et modifié en fonction des conditions de la vente et des circonstances locales. Il s'agit ici d'une trame de travail qui ne saurait être reproduite sans prendre en compte les éléments spécifiques de chaque cession.

Les Cahiers Juridiques des Collectivités Territoriales et des Associations - 01/04/2007

## URBANISME

### **50 questions sur le nouveau régime des autorisations d'urbanisme**

Soucieux de faire évoluer une réglementation déjà ancienne, le législateur et le pouvoir réglementaire ont entrepris un vaste travail de simplification et de rationalisation du régime des autorisations du droit des sols.  
Le Courrier des Maires et des Elus Locaux - 01/04/2007

## RESPONSABILITE DES ELUS ET DES FONCTIONNAIRES

## RESPONSABILITES CIVILE ET PENALE

### **Faute personnelle de l'agent public : qui doit payer ?**

L'actualité jurisprudentielle permet de revenir sur l'approche, par les deux ordres de juridiction, des conséquences des fautes commises par les agents publics dans le cadre du service. Au-delà de la gravité des fautes, c'est leur proximité avec le service qui permet de guider l'action indemnitaire.

Les Cahiers Juridiques des Collectivités Territoriales et des Associations - 01/04/2007

### **La responsabilité personnelle du maire face à la commune**

Le Conseil d'Etat fait application d'une jurisprudence bien établie en précisant que la responsabilité de la collectivité peut être recherchée, quelle que soit la gravité de la faute commise par l'agent de l'administration, dès lors que celle-ci n'est pas dépourvue de tout lien avec le service.

Le Courrier des Maires - 01/04/2007

# CORRUPTION

## INFORMATIONS JURIDIQUES DIVERSES

## COMPTES DE CAMPAGNE

### **Comment gérer les ressources financières de la campagne ?**

Dans les communes et cantons de plus de 9000 habitants, les recettes perçues pour financer la campagne électorale sont sous surveillance. Attention aux dons ou avantages venant d'une personne morale, pour éviter le rejet du compte de campagne du candidat.

Le Courrier des Maires et des Elus Locaux - 01/04/2007

### **La composition des « dépenses électorales » destinées à être incorporées dans le compte de campagne des candidats**

L'objet de cette étude est de déterminer, de façon très prosaïque et pour tel ou tel candidat, si les dépenses réglées par son mandataire financier ou par son association de financement doivent ou non être incorporées dans son compte de campagne. La réponse à cette question n'est pas simple car les critères dégagés en dernière analyse par le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'État sont multiples et parfois subtils. En d'autres termes, la notion de « dépenses électorales » est polymorphe, et l'on pourra seulement en guise de conclusion formuler quelques postes. Ce qui importe en priorité c'est le contenu de ces dépenses présentées autour de trois rubriques : repas, réception et cadeaux divers ; aides de nature logistique et livres et journaux locaux.

La Semaine Juridique - 16/04/2007

### **Comptes de campagne**

Le Conseil d'Etat rappelle le régime juridique du règlement par le candidat des menues dépenses

La Gazette des Communes - 30/04/2007

### **Le bilan de mandat**

Depuis le 1er mars 2007 est prohibée toute participation d'une personne morale à la campagne électorale d'un candidat, et notamment la prise en charge de la publication d'un bilan de mandat qui aurait un caractère de propagande électorale.

La Gazette des Communes - 30/04/2007

### **Municipales 2008: constituez votre équipe de campagne**

Le programme, la liste des candidats et l'équipe de campagne se construisent dans les débats nourris au sein des équipes municipales. Objectif: rassembler des talents au service des valeurs défendues par le futur candidat.

Le Courrier des Maires - 30/04/2007